

ACTIJURIS 2A**S.e.l.u.r.l.****Me Antoine BETTINI****Huissier de Justice****31 Cours Sœur Amélie - BP
48****20100 SARTENE****Tél 04.95.77.16.59****Fax 04.95.77.18.42****N°TVA****INTRACOMMUNAUTAIRE****FR3180173455900017****N0 Acte : MD29240_5 6001 8 avril 2025****Dos/cor : C29240****Réf. : 20170479/SI CM/SM**

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION D'UN IMMEUBLE

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE HUIT AVRIL

Je, Maître BETTINI Antoine, Huissier de Justice associé de la SELURL ACTIJURIS 2A, titulaire d'un office d'Huissier de Justice, ayant son siège social à SARTENE (20100) 31 Cours Sœur Amélie, soussigné ;

A la requête de Maître CELERI Jean Pierre, mandataire judiciaire

Pour qui domicile est élu à AJACCIO, au cabinet de Maître Christian MAUREL, membre de la SCP MORELLI-MAUREL & Associés, Avocat au barreau d'Ajaccio, y demeurant 2 Avenue de Paris, 20000 Ajaccio - Tel 04 95 21 49 01- Fax 04 95 51 27 73, pour Avocat constitué, laquelle se constitue sur la présente poursuite de saisie et au cabinet de laquelle pourront être notifiés les actes d'opposition, offres et toutes significations relatives à la procédure de saisie immobilière découlant de l'ordonnance du Juge Commissaire près le Tribunal de Grande Instance ci-dessous citée ;

AGISSANT EN VERTU d'une ordonnance rendu le 7 novembre 2017 par Madame NAULEAU Bérangère, juge commissaire à la liquidation judiciaire de

Requis aux fins de dresser le procès-verbal de description actualisé du bien immeuble ci-dessous désigné soit :

Sur la commune de PROPRIANO (20110) en la copropriété cadastrée section A numéro 712, sis Villa Pascal- 2 rue Sorba, le lot n°1 consistant en un local à usage d'habitation et appartenant à

Me suis rendu ce jour en le dit bien immeuble et en présence de :

Et d'un expert de la SAS EXPERTCORSIMMO, chargé d'établir les diagnostics suivants :

- Attestation de superficie ;
- Présence de termites ;
- Risques naturels, miniers et technologiques ;
- Etat des installations électriques intérieures ;
- Etat des risques et pollutions ;

Monsieur _____ me déclare que le bien cadastré section A numéro 712, sis Villa Pascal- 2 rue Sorba- lot n°1 :

- Est à jour de tout impôt foncier ;
- Ne fait pas partie d'une copropriété ;
- Est libre de tout occupant ;



Là étant j'ai procédé à la description du local à usage d'habitation comme suit :

Ce lot n°1 se situe dans un immeuble implanté sur une parcelle de terre plane, accessible depuis la Rue SORBA. L'environnement de cet immeuble est constitué d'immeubles à usage d'habitation et de locaux administratifs tel que l'Ecole Maternelle et Primaire de PROPRIANO.

L'accès à cette parcelle de terre se fait toujours par un portail métallique en mauvais état tel que constaté le 12 janvier 2018.

L'immeuble dont s'agit comprend DEUX (2) niveaux à usage d'habitation pour autant de locaux. Ses façades sont sur leurs parties inférieures parées de pierre et sur leurs parties supérieures revêtues d'un simple ciment gris. L'ensemble est sans style, monotone et en état d'usage ;

Le lot n°1 se situe au rez-de-chaussée du dit immeuble et dispose d'un premier accès par une porte fenêtre en bois avec volets donnant sur la cuisine du dit lot (**photo n°1**) et d'un second accès par une porte donnant sur le dégagement à l'extrémité du couloir ci-après décrit (**photo n° 2**) ;

A partir de ce premier accès, le lot n°1 laisse voir une distribution identique à celle décrite le 12 janvier 2018, à savoir :

- Une cuisine d'une superficie de **SEPT METRE ET CINQUANTE SIX CENTIMETRES CARRES (7.56 M²)** (**photos n° 3 à n°6**). Cette cuisine est équipée d'un évier en inox avec un bac et de sa robinetterie. Le mur situé au dessus du dit évier est carrelé de carreaux de faïence blancs. L'ensemble est en état d'usage et défraîchi ;

- Un couloir avec à son extrémité un dégagement pour une superficie totale de **SIX METRES ET QUATRE VINGT HUIT CENTIMETRES CARRES (6.88 M²) (photo n°7)**. L'ensemble est en état d'usage et défraichi ;

Ledit couloir dessert :

- A gauche :
 - Un WC d'une superficie **d'UN METRE ET CINQUANTE DEUX CENTIMETRES CARRES (1.52 M²) (photo n°8)**. Le sanitaire de ce WC est en état d'usage. L'ensemble est en état d'usage et défraichi ;
 - Une salle d'eau d'une superficie de **TROIS METRES CARRES (3.00 M²)**. Cette salle d'eau comprend un évier, un bidet et une cabine de douche. Les sanitaires et leur robinetterie ou accessoires sont en état d'usage (**photos n°9 à n°12**). L'ensemble est en état d'usage et défraichi ;
- A droite une chambre d'une superficie de **HUIT METRES ET SOIXANTE DOUZE CENTIMETRES CARRES (8.72 M²)** donnant sur un mur de soutènement latéral (**photo n° 13**). L'ensemble est en état d'usage et défraichi
- Au fond ;
 - Un séjour d'une superficie de **DOUZE METRES ET QUARANTE NEUF CENTIMETRES CARRES (12.49 M²) (photo n°14)** donnant sur l'arrière de l'immeuble et la bute qui délimite cette parcelle de terre.
 - Une chambre actuellement utilisée comme un bureau, d'une superficie de **HUIT METRES ET SOIXANTE DIX SEPT CENTIMETRES CARRES (8.77 M²) (photo n°15)**. L'ensemble est en état d'usage et défraichi ;



La hauteur sous plafond de ce local à usage d'habitation est toujours de **DEUX METRES ET CINQUANTE CINQ CENTIMETRES (2.55 M)** ;

Ce local ne dispose d'aucun système de chauffage et n'est raccordé à aucun réseau de gaz.

Ses menuiseries intérieures sont en bois, revêtues d'une peinture marron défraichie ;

Ses menuiseries extérieures sont toutes pourvues de volets et d'un simple vitrage. Lesdites menuiseries sont en bois et revêtues d'une peinture vernie défraichie (**photos n°16 et n°17**) ;

L'alimentation en eau chaude du local est toujours assurée par un ballon d'eau chaude d'une capacité de CENT LITRES (100 L) et en état de fonctionnement (**photo n° 18**) ;

Les pièces de ce local présentent toujours les caractéristiques similaires décrites le 12 janvier 2018 soit :

- Un sol carrelé de petits carreaux de carrelage type granito, de couleur grise. Ce sol est terne mais ne présente aucune fissure ;
- Des murs et plafonds revêtus d'une peinture blanche défraîchie. Au bas des murs sont apposés des plinthes de couleurs marron également défraîchies ;

Le tableau électrique se situe toujours dans le garage mitoyen de ce local. Ledit garage, laisse voir une dalle de béton, brute et des murs et plafond revêtus d'une peinture claire. Ce garage est d'une superficie de DIX HUIT METRES CARRES (18.00 m²) (**photos n° 19 à n°22**). L'ensemble est défraîchi ;

A ce lot est également attaché un petit local situé sous l'escalier qui dessert le lot situé au premier niveau. Ce local sous escalier est d'une superficie de **DEUX METRES ET VINGT CENTIMETRES CARRES (2.20 m²)**. Ledit local est fermé par une porte en bois en mauvais état. Son sol est en terre tandis que ses murs et plafonds sont revêtus à l'identique des façades et de l'escalier précités (**photo n°23**).

De tout quoi j'ai dressé le présent procès-verbal de description, corroboré par les photos y annexées, pour servir et valoir ce que de droit.





Photo n°1

Procès-verbal de description du 8 avril 2025.



Photo n°2





Photo n°3

Procès-verbal de description du 8 avril 2025.

Photo n°4





Photo n°5

Procès-verbal de description du 8 avril 2025.

Photo n°6





Photo n° 7

Procès-verbal de description du 8 avril 2025.



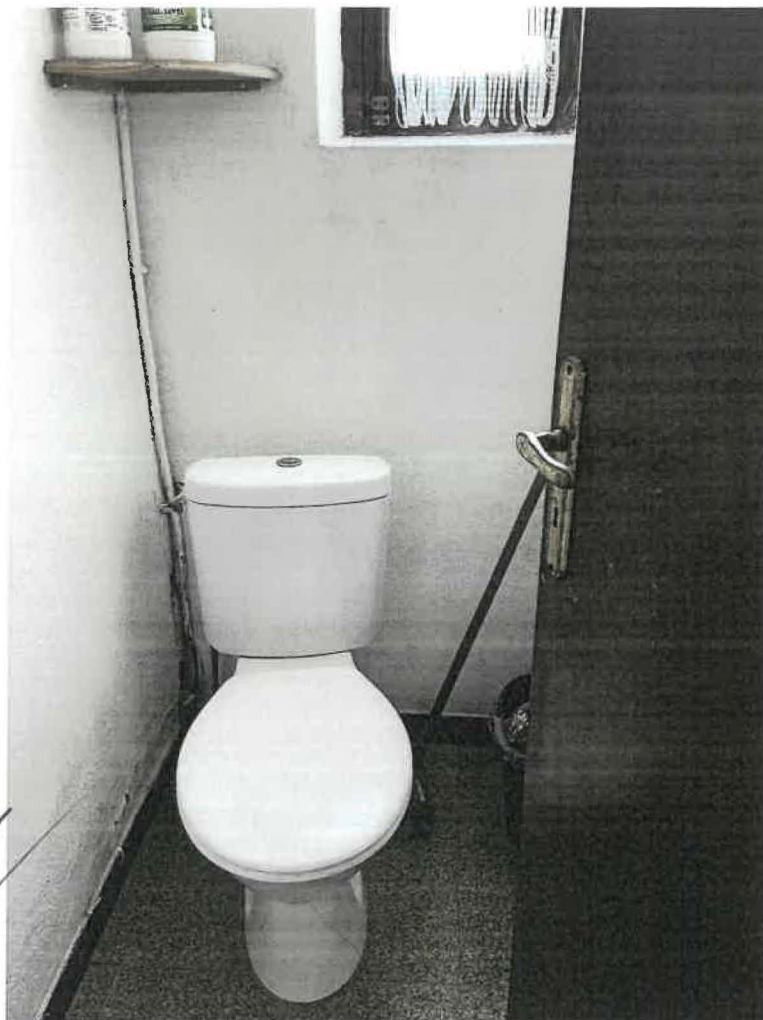


Photo n°8

Procès-verbal de description du 8 avril 2025.



Photo n°9

Procès-verbal de description du 8 avril 2025.



Photo n°10

Procès-verbal de description du 8 avril 2025.

Photo n°11





Photo n°12

Procès-verbal de description du 8 avril 2025.



Photo n°13

Procès-verbal de description du 8 avril 2025.

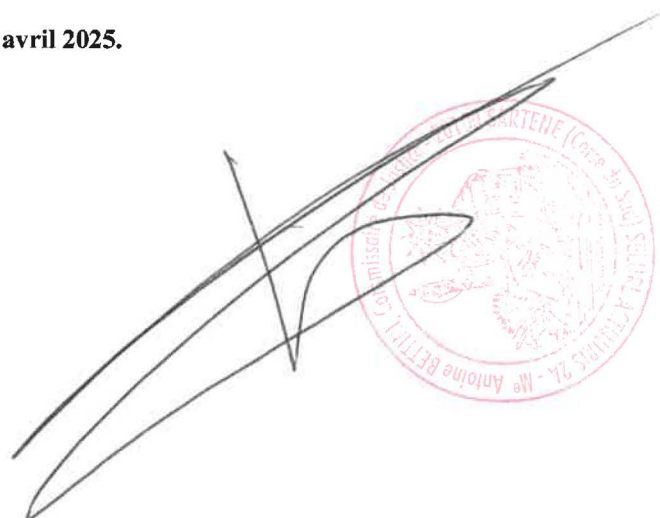




Photo n°14

Procès-verbal de description du 8 avril 2025.

A handwritten signature in black ink is written over a red circular stamp. The stamp contains the text "Mairie de Sartène" and "2019 SARTENE (CORSICA)". The signature is a stylized, cursive script.



Photo n°15

Procès-verbal de description du 8 avril 2025.

A large, stylized signature in black ink, written over a red circular stamp. The stamp contains the text "Commission - 20190 SAGE (Cote d'Ivoire)" and "Me Antoine BERTIN".



Photo n°16

Procès-verbal de description du 8 avril 2025.



Photo n°17





Photo n°18

Procès-verbal de description du 8 avril 2025.





Photo n°19

Procès-verbal de description du 8 avril 2025.

Photo n°20





Photo n°21

Procès-verbal de description du 8 avril 2025.

Photo n°22



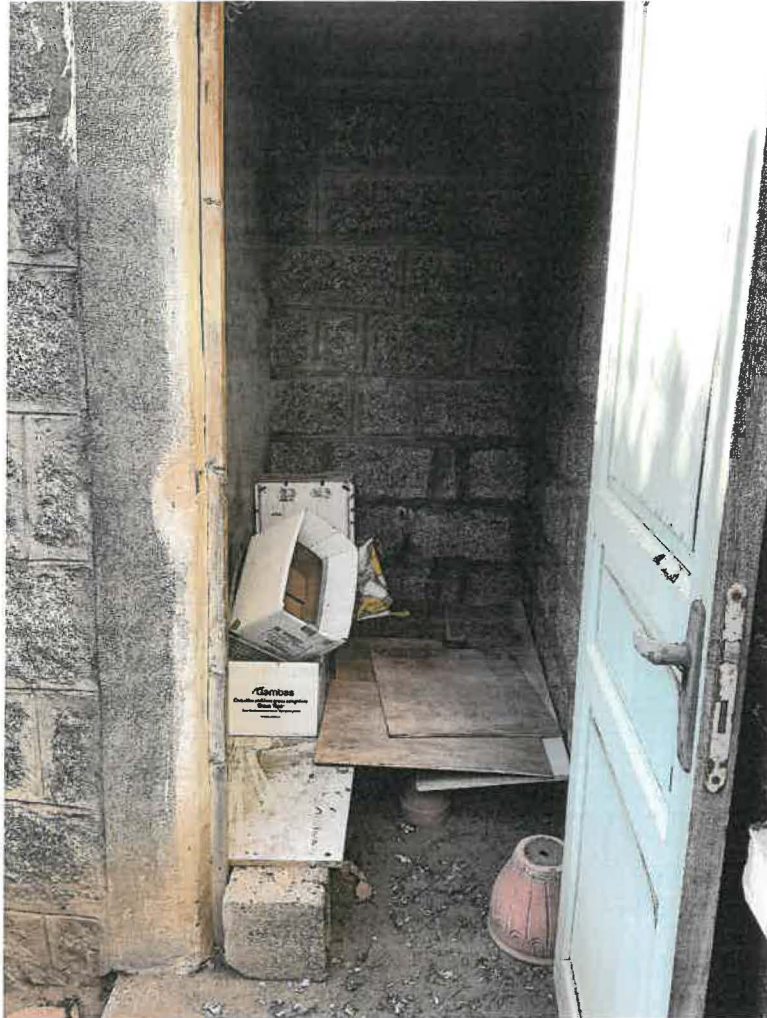


Photo n°23

Procès-verbal de description du 8 avril 2025.